



**PRÉFET
D'INDRE-
ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :

Jean-Marie MILLET

Préfecture / Service d'animation interministérielle
des politiques publiques / Bureau de l'environnement

Chargé des dossiers environnementaux - ICPE

Tél : 02.47.33.13.24

Courriel : jean-marie.millet@indre-et-loire.gouv.fr

Tours, le **21 AVR. 2023**

Monsieur le Président,

Par courrier du 18 février 2021, vous m'avez adressé le dossier de réexamen au titre de la directive IED pour la rubrique principale n° 3643 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement au sein de votre laiterie coopérative située à l'adresse ci-dessous et réglementée par l'arrêté préfectoral n° 20434 du 17 janvier 2017.

Les meilleures techniques disponibles (MTD) applicables à cette rubrique sont celles du document BREF FDM (Best REFences Food, Drink and Milk).

Après instruction du dossier de réexamen par l'inspection de l'environnement de la direction départementale de la protection des populations, il apparaît que l'exploitation de votre site est conforme aux MTD qui lui sont applicables et que, par conséquent, vous n'avez pas eu à formuler de demande de dérogation.

Aussi, je prends acte de votre dossier de réexamen et vous informe que l'arrêté préfectoral n° 20434 du 17 janvier 2017 reste applicable en l'état à votre établissement.

Par ailleurs, je vous invite à vous conformer aux prescriptions générales définies par l'arrêté ministériel du 27 février 2020 *relatif aux meilleures techniques disponibles (MTD) applicables à certaines installations classées du secteur de l'agroalimentaire relevant du régime de l'autorisation au titre des rubriques 3642, 3643 ou 3710 (pour lesquelles la charge polluante principale provient d'installations relevant des rubriques 3642 ou 3643) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.*

Cet arrêté s'applique sans préjudice des dispositions de l'arrêté préfectoral n° 20434.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
la secrétaire générale de la préfecture,

Nadia SEGHER

LAITERIE DE VERNEUIL – COOPERATIVE
TOURAINE-BERRY

Monsieur le Président
LES ARCIS

37600 VERNEUIL-SUR-INDRE

Copies : insp. IC DDPP
mairie de Verneuil-sur-Indre
sous-préfecture de Loches

15, rue Bernard Palissy
37925 Tours Cedex 9
Tél. : 02 47 64 37 37
Mél : prefecture@indre-et-loire.gouv.fr
www.indre-et-loire.gouv.fr